

Paris, le mercredi 15 janvier 2020

Monsieur Christophe CASTANER
Ministre de l'Intérieur
Place Beauvau
75800 PARIS CEDEX 08

Réf. : BN/NM/2020/n°108

Monsieur le Ministre de l'Intérieur,

Le Projet de loi relative à la réforme des retraites prévoit dans son article 36 la prise en compte de la dangerosité des missions.

Nous demandons l'application des clauses de l'article 36 aux personnels scientifiques exerçant des missions dangereuses.

Nous demandons l'évolution des critères de pénibilité pour prendre en compte les autres situations de la filière.

Nous attendons, compte tenu du calendrier contraint de la réforme des retraites, un arbitrage rapide de votre part.

Dans l'attente, soyez assuré Monsieur le Ministre de notre détermination et de notre profond respect.

Le Secrétaire Général



Philippe CAPON

Le Secrétaire Général



Benjamin GAYRARD

La Secrétaire Générale
Alliance SNAPATSI



Nathalie MAKARSKI

Le Secrétaire Général



Fabien VANHEMELRYCK